



Berne débloque 100 millions pour le saut-de-mouton à l'ouest de Lausanne

Infrastructures La Confédération libère les fonds nécessaires à la construction d'un pont long de 1200 m sur le plus grand nœud ferroviaire romand

Le Conseil fédéral a approuvé hier, dans le cadre du programme «Futur développement de l'infrastructure ferroviaire» (ZEB), la septième convention de mise en œuvre entre la Confédération et les CFF. Ce paquet de 235 millions de francs contient six projets en Suisse romande, dont le plus important est la construction d'un saut-de-mouton entre Lausanne et Renens.

Environ 100 millions de francs seront nécessaires pour construire ce pont ferroviaire de 1200 mètres de long. Grâce à cette infrastructure, le nombre de trains grandes lignes et de trains régionaux pourra augmenter à

l'ouest de la gare de Lausanne - le plus grand nœud de Suisse romande. Il sera donc possible d'augmenter le nombre de liaisons en direction de Genève, d'Yverdon, de Berne et du Valais.

A noter par ailleurs que l'approbation des plans pour la construction de différents éléments de la gare de Renens - dont ceux qui concernent le saut-de-mouton - fait l'objet d'une procédure judiciaire qui est toujours en cours au Tribunal administratif fédéral.

Cette septième convention ZEB englobe aussi des aménagements entre Vevey et Loèche pour faire circuler des trains à deux niveaux sur la ligne Genève-Brigue. Enfin, l'enveloppe permet aussi la réalisation d'une voie de dépassement sur l'axe est-ouest, à l'est de Romont, pour des trains de marchandises de 750 mètres de long.

Le projet ZEB succède à Rail 2000 et sera réalisé d'ici à

2025. Plus de la moitié de l'enveloppe globale disponible de 5,4 milliards de francs a déjà été affectée à la mise en œuvre de projets. Il y a une année, la quatrième enveloppe contenait par exemple le financement de la quatrième voie entre Lausanne et Renens. A l'inverse, les travaux de la gare de Lausanne n'ont pas encore fait l'objet d'une telle «convention de mise en œuvre», explique Florence Pictet, porte-parole à l'Office fédéral des transports. Cela viendra dans un paquet ultérieur.

Les aménagements du ZEB sont étroitement liés au Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES). Lequel fait partie intégrante du projet de Financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), adopté en votation populaire le 9 février 2014. **CI.M./com.**

Date: 07.04.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 18'975 mm²

Cet article a été publié dans les éditions régionales suivantes:

Média	Type	Tirage
24 Heures Lausanne	Édition principale	29'304
24 Heures Régions	Sous-éditions et régionales	31'813
24 Heures Nord Vaudois Broye	Sous-éditions et régionales	16'003
24 Heures Riviera Chablais	Sous-éditions et régionales	18'920
	Tirage total	96'040